

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00779

Numéro SIREN : 823 975 032

Nom ou dénomination : 2BG INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 5039

Désignation de l'entreprise : **2BG INVEST** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise : **ZA A LA CRAYE** 25110 AUTECHAUX Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **8 2 3 9 7 5 0 3 2 0 0 0 1 7** Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, [3 1 1 2 2 0 1 9]		N-1 [3 1 1 2 2 0 1 8]		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	7 600 000	1 600 000	6 000 000	6 000 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	38 000		38 000	38 000	
	TOTAL (II)	BJ	7 638 000	1 600 000	6 038 000	6 038 000		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
En cours de production de biens		BN	BO					
En cours de production de services		BP	BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
Marchandises		BT	BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW					
Créances		BX	BY					
Autres créances (3)		BZ	CA	101 305		101 305	109 170	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	89 584		89 584	201 668	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	202		202		
	TOTAL (III)	CJ	CK	191 090		191 090	310 838	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	7 829 090	1 600 000	6 229 090	6 348 838	



Cejet Group

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des applications peuvent être admissibles pour le bilan 2022. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. HB CONSEILS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>2BG INVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...9.50...0.00.....)	DA	3 950 000	3 950 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(1 593 405)	(29 105)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(176 638)	(1 564 299)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 179 957	2 356 595	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	193 338	113 678	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	193 338	113 678	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	900 000	900 000	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 550 489	2 657 508	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	394 538	305 144	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 357	8 177	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	8 412	7 735	
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	3 855 795	3 878 565	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 229 090	6 348 838	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	773 407	491 470	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2BG INVEST

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	FE	FF		
			FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	27 828	13 558	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		124	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA			
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	27 828	13 682
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(27 828)	(13 682)
Produits financiers et financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	920	197 190	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	920	197 190	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	79 660	1 656 839	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	70 070	90 969	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	149 730	1 747 808
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(148 810)	(1 550 618)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(176 638)	(1 564 299)	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2BG INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	920 197 190
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	177 558 1 761 489
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(176 638) (1 564 299)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	26 952 45 915
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

Capital Group

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Obligations convertibles ou échangeables	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les " covenants " bancaires.

Les activités ont commencé à être affectées par les conséquences de la crise sanitaire COVID-19 à compter du premier trimestres 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, et des règlements ANC 2014-03 et suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été arrêtés à la date du 22 juin 2020 par le Président Monsieur Stéphane BERA.

Informations générales complémentaires

Convention d'intégration fiscale :

La SAS 2BG INVEST (société mère) et la SAS ISIPRINT (société filiale) sont intégrées fiscalement en application de l'article 223 A du CGI à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2017.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe à raison de l'intégration sont appréhendées par la "mère".

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	7 600 000		
Prêts, autres immobilisations financières	38 000		
TOTAL	7 638 000		
TOTAL GENERAL	7 638 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			7 600 000	7 600 000
Prêts, autres immobilisations financières			38 000	38 000
TOTAL			7 638 000	7 638 000
TOTAL GENERAL			7 638 000	7 638 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	113 678	79 660			193 338
TOTAL	113 678	79 660			193 338

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 600 000				1 600 000
TOTAL	1 600 000				1 600 000
TOTAL GENERAL	1 713 678	79 660			1 793 338
Dont dotations et reprises financières		79 660			

Provision pour dépréciation des titres de la Sas Isiprint maintenue à hauteur de 33 % de leur valeur d'acquisition.

Provision pour prime de non conversion des emprunts obligataires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 000		38 000
Impôts sur les bénéficiaires	600	600	
Groupe et associés	93 658	93 658	
Débiteurs divers	7 047	7 047	
Charges constatées d'avance	202	202	
TOTAL	139 506	101 506	38 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	900 000			900 000
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 809	2 809		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 547 680	365 292	1 860 020	322 368
Fournisseurs et comptes rattachés	2 357	2 357		
Groupe et associés	394 538	394 538		
Autres dettes	8 412	8 412		
TOTAL	3 855 795	773 407	1 860 020	1 222 368
Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 535			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	3 949 998			3 949 998
Actions prime apport	2.0000	1			1

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations TrA	300 000	1	
Obligations TrB	600 000	1	

Contrat OC du 21 décembre 2016 signé avec Invest-Fpci, Bdr Invest et Crca Cafci pour un montant global de 900.000 €. L'échéance, si absence de conversion, est fixé au 30 juin 2024, puis reportée au 30 juin 2025 par un avenant du 25 octobre 2019.

Tranche A pour 300.000 €

Taux annuel 5,00 %

Taux PNC 4,00 %

PNC 153.468 €

TRI si non conversion 9,00 %

Tranche B pour 600.000 € ("par principe" non convertibles)

Taux annuel 5,00 %

Taux PNC 5,00 %

PNC 394.320 €

TRI si non conversion 10,00 %

Prime de non conversion : il est constitué chaque année, une provision pour risque de non conversion, calculée au prorata du temps restant à courir :

Provision de l'exercice : 79.660 €

Provision cumulée : 193.338 €

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 597
Emprunts et dettes financières diverses	4 394
Autres dettes	8 412
Total	40 402

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2.640 €
- honoraires facturés au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 960 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: Emprunt BPI
Montant initial de cette garantie	: 760 000
Montant restant dû en capital	: 646 000
Date de fin d'échéance de la garantie	: 31/12/2024
Nature de la sûreté réelle	: Retenue de garantie 38.000 €
Emprunt du	: Emprunt CRCA
Montant initial de cette garantie	: 720 000
Montant restant dû en capital	: 621 379
Date de fin d'échéance de la garantie	: 30/06/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement des titres SAS ISIPRINT : Garantie Bpi 30% et caution Dirigeant 10%
Emprunt du	: Emprunt BPBFC
Montant initial de cette garantie	: 720 000
Montant restant dû en capital	: 625 872
Date de fin d'échéance de la garantie	: 30/06/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement des titres SAS ISIPRINT : Garantie Bpi 30% et caution Dirigeant 10%
Emprunt du	: Emprunt CEFC
Montant initial de cette garantie	: 720 000
Montant restant dû en capital	: 621 379
Date de fin d'échéance de la garantie	: 30/06/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement des titres SAS ISIPRINT : Garantie Bpi 30% et caution Dirigeant 10%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Emprunt obligataire convertible - clause pari passu : la société s'est engagée jusqu'au remboursement des obligations à ne constituer au profit des porteurs de bons ou obligations négociables, émis ou à émettre, aucune hypothèque sur ces biens et droits immobiliers, ni aucun nantissement de fonds de commerce ou autre garantie.

Caution solidaire donnée au profit de la Bpbf à hauteur de 180.000 € pour garantir l'emprunt de 300.000 € d'une durée de 60 mois pour l'acquisition de nouveaux matériels, souscrit par la filiale la Sas Estimprim (AG du 14 septembre 2018).

Engagements reçus

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		3 950 000	3 950 000	3 950 000	3 950 000
Nbre des actions ordinaires existantes		3 949 998	3 949 998	3 949 998	3 949 998
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		151 007-	178 740	92 540	96 978-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		151 007-	121 901	1 564 299-	176 638-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		0.04-	0.05	0.02	0.02-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		0.04-	0.03	0.40-	0.04-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

2BG INVEST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 950 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZA A LA CRAYE - 25110 AUTECHAUX
SIREN 823 975 032 RCS BESANCON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUILLET 2020

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

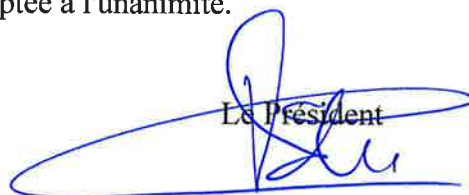
RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de € 176 638,01 au compte "report à nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

RESOLUTION ADOPTEE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Le Président

Latif ERGIN
Jean-François GANNE
Romain GROSPERRIN
Fabien MASSON
Stéphanie MICHELAT
Michel MULLER
Claude PETREMANT
Charlotte VIOLOT
Michel VOINIER

BESANÇON

2BG INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 3 950 000 €

Siège social : ZA à la Craye - 25110 AUTECHAUX

R.C.S : BESANCON 823 975 032

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Besançon : 9 rue Madeleine Brès – BP 1543 – 25009 BESANÇON CEDEX – Tél : +33 (0)3 81 53 28 55 – Fax : +33 (0)3 81 53 22 50
Vesoul : 10 rue Victor Dollé – Z.A.C. Technologia – CS 80142 – 70003 VESOUL CEDEX – Tél : +33 (0)3 84 76 21 11 – Fax : +33 (0)3 84 75 69 07

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

S.A.S. au Capital de 8 000 000 € – R.C.S. Besançon 622 820 223 – Siret 622 820 223 00122 – TVA Intracommunautaire FR 24 622 820 223

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société 2BG INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2BG INVEST, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 22 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « *Titres immobilisés* » de l'annexe expose notamment les modalités de valorisation et de dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des principes et règles comptables appliqués par votre société, nous avons apprécié les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes notamment concernant la valeur d'inventaire des titres de participation ainsi que la présentation d'ensemble de ces comptes.

Nous nous sommes assurés, dans le cadre de nos travaux, de la pertinence des dispositifs utilisés pour apprécier l'évaluation en fin d'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux Associés appelés à statuer sur les comptes.

2BG INVEST SAS

Comptes Annuels

Exercice clos

Le 31 décembre 2019

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

2BG INVEST SAS

*Comptes Annuels
Exercice clos
Le 31 décembre 2019*

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations la concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

2BG INVEST SAS

*Comptes Annuels
Exercice clos
Le 31 décembre 2019*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A BESANCON, le 16 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes,
Pour MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



Latif ERGIN
Expert-Comptable D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes inscrit

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	7 600 000	1 600 000	6 000 000	6 000 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	38 000		38 000	38 000			
Total II	7 638 000	1 600 000	6 038 000	6 038 000			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	101 305		101 305	109 170	7 865	7.20
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	89 584		89 584	201 668	112 085	55.58	
Charges constatées d'avance (3)	202		202		202		
Total III	191 090		191 090	310 838	119 748	38.52	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 829 090	1 600 000	6 229 090	6 348 838	119 748	1.89	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 950 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 950 000		3 950 000				
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves							
	Report à nouveau	1 593 405		29 105		1 564 299	NS	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	176 638		1 564 299		1 387 661	88.71	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées							
	Total I	2 179 957		2 356 595		176 638	7.50	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
		Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	193 338		113 678		79 660	70.08	
	Total III	193 338		113 678		79 660	70.08	
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	900 000		900 000				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 357		8 177		5 821	71.18	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 412		7 735		677	8.75	
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	3 855 795		3 878 565		22 770	0.59
		Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 229 090		6 348 838		119 748	1.89	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

773 407 491 470

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			27 828	13 558	14 271	105.26	
Impôts, taxes et versements assimilés				124	124	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			27 828	13 682	14 147	103.40	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			27 828	13 682	14 147	103.40	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		920		197 190	196 270	99.53
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		920		197 190	196 270	99.53
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		79 660		1 656 839	1 577 179	95.19
Intérêts et charges assimilées (4)		70 070		90 969	20 899	22.97
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		149 730		1 747 808	1 598 078	91.43
2. Résultat financier (V-VI)		148 810		1 550 618	1 401 808	90.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		176 638		1 564 299	1 387 661	88.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		920		197 190	196 270	99.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		177 558		1 761 489	1 583 931	89.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		176 638		1 564 299	1 387 661	88.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les " covenants " bancaires.

Les activités ont commencé à être affectées par les conséquences de la crise sanitaire COVID-19 à compter du premier trimestres 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	7 600 000		
Prêts, autres immobilisations financières	38 000		
TOTAL	7 638 000		
TOTAL GENERAL	7 638 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			7 600 000	7 600 000
Prêts, autres immobilisations financières			38 000	38 000
TOTAL			7 638 000	7 638 000
TOTAL GENERAL			7 638 000	7 638 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	113 678	79 660			193 338
TOTAL	113 678	79 660			193 338

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 600 000				1 600 000
TOTAL	1 600 000				1 600 000
TOTAL GENERAL	1 713 678	79 660			1 793 338
Dont dotations et reprises financières		79 660			

Provision pour dépréciation des titres de la Sas Isiprint maintenue à hauteur de 33 % de leur valeur d'acquisition.

Provision pour prime de non conversion des emprunts obligataires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations TrA	300 000	1	
Obligations TrB	600 000	1	

Contrat OC du 21 décembre 2016 signé avec Invest-Fpci, Bdr Invest et Crca Cafci pour un montant global de 900.000 €. L'échéance, si absence de conversion, est fixé au 30 juin 2024, puis reportée au 30 juin 2025 par un avenant du 25 octobre 2019.

Tranche A pour 300.000 €

Taux annuel 5,00 %

Taux PNC 4,00 %

PNC 153.468 €

TRI si non conversion 9,00 %

Tranche B pour 600.000 € ("par principe" non convertibles)

Taux annuel 5,00 %

Taux PNC 5,00 %

PNC 394.320 €

TRI si non conversion 10,00 %

Prime de non conversion : il est constitué chaque année, une provision pour risque de non conversion, calculée au prorata du temps restant à courir :

Provision de l'exercice : 79.660 €

Provision cumulée : 193.338 €

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Emprunt obligataire convertible - clause pari passu : la société s'est engagée jusqu'au remboursement des obligations à ne constituer au profit des porteurs de bons ou obligations négociables, émis ou à émettre, aucune hypothèque sur ces biens et droits immobiliers, ni aucun nantissement de fonds de commerce ou autre garantie.

Caution solidaire donnée au profit de la Bpbf à hauteur de 180.000 € pour garantir l'emprunt de 300.000 € d'une durée de 60 mois pour l'acquisition de nouveaux matériels, souscrit par la filiale la Sas Estimprim (AG du 14 septembre 2018).

Engagements reçus

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		3 950 000	3 950 000	3 950 000	3 950 000
Nbre des actions ordinaires existantes		3 949 998	3 949 998	3 949 998	3 949 998
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		151 007-	178 740	92 540	96 978-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		151 007-	121 901	1 564 299-	176 638-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		0.04-	0.05	0.02	0.02-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		0.04-	0.03	0.40-	0.04-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					